



COMMUNIQUE

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID- 19, l'organisation et le maintien du 10^{ème} Marathon Relais National Inter-Entreprises le vendredi 11 Juin 2021 au Parc des Sports du lac de Maine à Angers a fait l'objet de nombreuses interrogations par le comité d'organisation et aussi par certaines entreprises participantes.

En effet, bien que nous pourrions espérer une amélioration sanitaire au cours des prochaines semaines, les incertitudes restent importantes et contraignantes à deux mois de l'évènement pour envisager un maintien de celui-ci.

De plus, nous ne savons pas à ce jour si les épreuves en extérieur seront autorisées et le cas échéant, si les accès aux vestiaires, la tenue des stands, du village partenaires, des buvettes et restauration seront possibles.

Tous ces éléments ne nous permettent pas de penser que nous serons en capacité d'organiser cet évènement à la hauteur de nos espérances. Nous en sommes les premiers déçus.

Le Comité Directeur du Comité Départemental du Sport d'Entreprise, en concertation et en accord avec les collectivités partenaires et la ville d'Angers, a décidé de reporter l'édition 2021 de ce 10^{ème} Marathon Relais National Inter Entreprise en 2022, à une date qui devrait correspondre à la même période que cette année.

La tenue de l'édition pourra se faire grâce à la confiance et à l'engagement des partenaires institutionnels, notamment la ville d'Angers, Angers Loire Développement, le Département Maine et Loire ANJOU, la Région des Pays de la Loire, le CROS des Pays de Loire et du Comité Départemental Olympique et Sportif, mais également grâce aux partenaires privés, aux 430 équipes de 6 coureurs, soit 2580 sportives et sportifs de 220 entreprises qui, par leur implication, contribuent à maintenir l'espoir de jours meilleurs.

Nous les remercions tous vivement de leur compréhension et de leur fidélité.

Le mardi 6 Avril 2021

Alain CHARRANCE

Président du Comité Départemental du Sport d'Entreprise